

Ma demande d'identification pour mon véhicule ancien de + de 30 ans

Laissez-vous guider, rien de plus simple !

1 / Préparez vos documents à l'aide de la liste et des CERFA fournis (page suivante)

2 / Transmettez vos documents 100% dématérialisée. Vous n'êtes plus obligé de vous déplacer, vous conserverez tous les documents originaux ! Attention chaque pièce transmise, document ou photo, ne doit pas dépasser 1 MO



Sur place dans nos bureaux

**Lacroix Fils Prestations
Négociations**

1855 route de Thonon
74200 Marin

En ligne sur
lacroixfils.fr

Scanner vos documents
cartegrise@lacroixfils.fr



**Lacroix Fils Prestations
Négociations**

1855 route de Thonon
74200 Marin

3 / Nous vérifions avec soin l'ensemble de votre dossier afin d'accélérer la procédure

4 / Vous recevez chez vous votre certificat d'immatriculation par courrier remis contre signature

Ma demande d'identification pour mon véhicule ancien de + de 30 ans

<i>Documents à fournir dans tous les cas</i>	<i>A vérifier</i>	<i>Check liste</i>
Cette fiche récapitulative	Cochez les documents joints à votre demande. Vérifier les différents cas (choix ci-dessous), qui détermine les justificatifs supplémentaires à joindre	<input type="checkbox"/>
Mandat à Lacroix Fils ci joint	Rempli et signé par le demandeur	<input type="checkbox"/>
Formulaire de demande ci joint	Rempli soigneusement et signé par le demandeur. Lisible	<input type="checkbox"/>
Attestation sur l'honneur ci joint	Rempli soigneusement et signé par le demandeur. Lisible	<input type="checkbox"/>
Pièce d'identité ou KBIS	Copie lisible	<input type="checkbox"/>
3 Photos du véhicule Récentes et datées	- ¾ avant gauche	<input type="checkbox"/>
	- ¾ arrière droit	<input type="checkbox"/>
	- Intérieur de l'habitacle (sièges et/ou aménagement arrière)	<input type="checkbox"/>
Photo du numéro de série frappé à froid	Ou à défaut, photo de la plaque constructeur <u>rivée sur le véhicule</u>	<input type="checkbox"/>
2 Photos du moteur	- 1 du moteur <u>dans le véhicule</u>	<input type="checkbox"/>
	- 1 du numéro moteur lisible	<input type="checkbox"/>
Pour les utilitaires	Attestation d'assurance avec les indications du type de couverture souscrite	<input type="checkbox"/>

Vous devez faire un choix dans les 5 cas suivant, et fournir les justificatifs appropriés.

PAS DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION OU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DÉLIVRÉ AVANT LE 1ER AVRIL 1950	Cas n°1
<input type="checkbox"/> Copie du ou des certificats de cession des anciens propriétaires (nom, prénom, adresse du cédant, caractéristiques du véhicule) Tout élément justifiant l'origine de propriété du cédant : <input type="checkbox"/> Copie ancien n° immatriculation ou autre pièce officielle <input type="checkbox"/> ou Historique de la propriété signé engageant votre responsabilité	
CERTIFICAT D'IMMATRICULATION NORMAL AVEC CHANGEMENT DE TITULAIRE AVEC OU SANS ERREUR	Cas n°2
<input type="checkbox"/> Copie recto-verso du certificat d'immatriculation (ex-carte grise) <input type="checkbox"/> et Copie du ou des certificats de cession des anciens propriétaires <input type="checkbox"/> ou Tout élément justifiant l'origine de votre propriété	
VÉHICULE IMPORTÉ ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (UE : Union Européenne)	Cas n°3
<input type="checkbox"/> De l'UE : Copie du certificat des services fiscaux cerfa VT1993 <input type="checkbox"/> Hors UE : Copie du 846-A des Douanes ou IMA + VT1993 (si dédouanement via un autre pays européen) <input type="checkbox"/> Copie du certificat d'immatriculation étranger <input type="checkbox"/> ou Pièce officielle de retrait du certificat <input type="checkbox"/> Copie du certificat de cession	
VÉHICULE MILITAIRE	Cas n°4
<input type="checkbox"/> Copie du certificat de vente par les Domaines <input type="checkbox"/> ou Tout élément justifiant l'origine de propriété	
CERTIFICAT D'IMMATRICULATION NORMAL SANS CHANGEMENT DE TITULAIRE AVEC OU SANS ERREUR (Arrêté du 24 mai 2017 modifiant l'arrêté du 9 février 2009)	Cas n°5
<input type="checkbox"/> Copie recto-verso du certificat d'immatriculation à votre nom	

⁽¹⁾ A l'exception des véhicules de grande série qui sont parfaitement datés, vous devrez joindre au dossier des justifications probantes de la date réelle de construction du véhicule présenté.

⁽²⁾ Les documents étranger doivent être accompagnés de leur traduction établie par un traducteur agréé.

Important : Les photos doivent nous parvenir sur papier et d'une dimension permettant une parfaite lecture.

Les numéros de moteur et de série doivent être parfaitement lisibles et indispensable pour la délivrance d'une attestation.

Vous devez donner le maximum d'informations en votre possession pour établir votre attestation vous permettant d'obtenir auprès de l'ANTS votre certificat d'immatriculation de collection.

En cas de doute : joignez systématiquement tous les justificatifs prouvant les informations que vous nous communiquez. Si l'ancien certificat d'immatriculation comporte des erreurs : renseignez les bonnes valeurs à prendre en compte sur le formulaire et modifiez les valeurs également sur la photocopie du certificat d'immatriculation.

MANDAT

Je soussigné Mr/Mme
demeurant

agissant en tant que mandant,

donne mandat à LACROIX Fils prestations négociations agissant en tant
que mandataire localisé 49 route de St Thomas 74500 Evian les Bains,
pour faire en mon nom les démarches administratives pour l'obtention
du/des documents(s) d'identification de mon véhicule ;

Immatriculé :

Provenant de :

Fait à :

Le :

Signature du mandant

Signature et cachet
du mandataire

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Demande de certificat d'immatriculation avec mention « véhicule de collection »

Je soussigné(e).....

Né(e) le /..... /.....

à

Domicilié(e)

Atteste sur l'honneur :

- Avoir acquis légalement le véhicule référencé ci-dessous depuis le :

Marque :

Genre :

Type :

Identification du véhicule : (N° châssis ou immatriculation)

Date de 1ère mise en circulation :

- N'avoir jamais transformé ou fait transformer les caractéristiques dudit véhicule terrestre à moteur tant sur le plan châssis/cadre, moteur, boîte, pont, carrosserie, suspensions.

- Avoir connaissance du fait que le certificat d'immatriculation de collection ne permet pas un usage professionnel du véhicule.

J'ai connaissance du fait qu'une fausse attestation m'exposerait à des poursuites pénales.

Signer cet acte vaut pour présomption et non pour preuve de propriété.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à le en unique exemplaire

Signature

*** IMPORTANT ***

>> Ce document doit être rempli en **manuscrit**.

>> **Pièce à joindre** : une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant la signature.

Rappel du **Code Pénal** : Article 441-7 modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts 2°

De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui

Remplir avec soin le formulaire ci-dessous. **Vérifiez attentivement les informations**

Informations client :

Nom Prénom ou raison social :

Adresse postale :

Adresse mail (lisible) :

Téléphone :

Informations / renseignements sur le véhicule :

(A) Numéro d'immatriculation :

(B) Date de première mise en circulation/fabrication :

(D.1) Marque :

(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible) :

(D.3) Dénomination commerciale :

(E) Numéro de série d'identification du véhicule :

(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg) :

(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (PTAC en kg) :

(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (PTRA en kg) :

(G.1) Poids à vide national : (F.2) et (G.1) obligatoires pour les utilitaires

(J.1) Genre national :

(J.3) Carrosserie (désignation nationale) :

(P.3) Type de carburant ou source d'énergie :

(P.6) Puissance administrative nationale : Cylindrée :

(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur :

SI LA PUISSANCE FISCALE FRANÇAISE N'EST PAS CONNUE AVEC CERTITUDE :

N° de moteur : Nombre de cylindres :

Cylindrée : Alésage x Course Nombre de vitesses :

MOTOCYCLETTES AVEC SIDE-CAR : (A REMPLIR SEULEMENT SI LA MACHINE EST ATTELEE A UN SIDE-CAR)

Marque du side-car : Type :

Année de fabrication : N° série :

Vos remarques :

Je reconnais avoir été informé que toute modification notable, au sens de l'article R. 321-16 du code de la route, ultérieure à l'immatriculation avec un usage véhicule de collection, remettra en cause la mention de cet usage.

Je reconnais que le certificat d'immatriculation de collection ne permet pas un usage professionnel du véhicule.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à : Le

Signature : Cachet pour les sociétés :